

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

## COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vendredi 28 juin 2019 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER

**Absents représentés** : MC. FABRE DE ROUSSAC par C. BRISSEIS - M. GROSSO par M. IBARS - S. JEAN par G. REQUENA - S. BERBEZIER par M. ROUVIER - F. PEREZ par P. KAPPLER

**Absents** : JF. MARY - W. BIGNON - G. GUIRAUD - C. PINO

**18. Vote Budget Supplémentaire 2019 Ports (Annexe 21)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et L.5216-5

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération du Conseil Municipal, adoptant le budget Primitif de l'exercice 2019,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la présente séance concernant l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif et l'affectation de résultat de l'exercice 2018,

Par délibération du Conseil Municipal de la même séance, le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable public ont été approuvés et le résultat de clôture a été affecté de la façon suivante au budget supplémentaire proposé ci-après :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses compte 001 « Résultat d'investissement reporté » 88 092,86 €**

**Recette compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » 82 309,86 €**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 24 736,24 €**

La proposition de Budget supplémentaire sur l'exercice 2019, présentée ci-dessous, permet la prise en compte des résultats de l'exercice 2018 ainsi que l'ajustement des prévisions initiales de recettes et de dépenses inscrites au Budget Primitif 2019.

Il s'équilibre comme suit :

<b>Section investissement.....</b>	<b>88 092,86 €</b>
<b>Section fonctionnement.....</b>	<b>32 236,24 €</b>

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 000,00	
013	ATTENUATION DE CHARGES			7 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		662,00	
022	DEPENSES IMPREVUES		26 574,24	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			24 736,24
		TOTAL OPERATIONS REELLES	32 236,24	32 236,24
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00
		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	32 236,24	32 236,24

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			82 309,86
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		88 092,86	
	RESTE A REALISER		0,00	5 783,00
13	SUBVENTION INVESTISSEMENT PERCUE		0,00	5 783,00
		TOTAL OPERATIONS REELLES	88 092,86	88 092,86
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00
		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	88 092,86	88 092,86

Par conséquent, il vous est proposé :

**D'adopter** le budget supplémentaire sur l'exercice 2019, concernant le Budget annexe des ports détaillé ci-dessus,

**D'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

**LE CONSEIL**

Oùï l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE**

**A LA MAJORITE**

**(Contre : 1 voix)**

**Adopte** le budget supplémentaire sur l'exercice 2019, concernant le Budget annexe des ports détaillé ci-dessus,

**Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,  
signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Marc Rouvier**

